

Le trait d'union Ayvellois

Juin 2023 N° 67





Edito de Mme la Maire



Chères Ayvelloises et Chers Ayvellois,

Cinq mois se sont écoulés depuis la mise en place du nouveau conseil municipal. Nous avons beaucoup avancé, des choses ont évolué dans le but de dynamiser notre commune. Le point essentiel, à savoir le budget, a été élaboré avec le soutien de la Préfecture et de Mme LAVIOLETTE du trésor public. Notre budget est équilibré. Pour cette année, nous nous emploierons à parer au plus pressé. La salle des associations ne pourra toujours pas être opérationnelle cette année. Nous

sommes tout à fait conscients de la gêne que cela peut occasionner mais sachez que nous nous activons pour monter un nouveau dossier. Il ne peut en effet pas être validé par la Trésorerie dans l'état actuel. Nous devons donc revoir notre copie.

Comme vous le savez, nous risquons cet été encore d'être contraints à réduire fortement notre consommation d'eau. Nous devons absolument trouver des moyens à notre niveau pour économiser ce trésor. C'est dans ce sens que notre jeune inventeur ayvellois Timoté a mis au point un système afin de récupérer cette précieuse ressource. Il a été récompensé et mis à l'honneur pour son invention. Toutes nos félicitations à ce jeune qui est promis à un bel avenir. (Voir article détaillé dans le bulletin)

Le pôle de santé a été inauguré le 28 avril 2023. Il est fonctionnel depuis quelques semaines. Nous souhaitons la bienvenue sur notre commune aux professionnels de santé. Ils peuvent compter sur le soutien du conseil municipal pour le développement de ce projet.

Des abribus ont vu le jour sur la route nationale. Très pratiques, ils protègent les personnes empruntant les autobus et embellissent la commune grâce à leur design.

Des articles dans le bulletin développeront ces points plus en détail.

Les beaux jours arrivent, je vous souhaite un bel été. Prenez soin de vous et de vos proches, toujours dans le respect des autres. Dans la conjoncture actuelle, l'entraide et la bienveillance peuvent nous permettre de mieux vivre en collectivité.

Je remercie encore une fois toute l'équipe qui œuvre avec moi pour le bien-être de notre village et toujours dans votre intérêt.

Je reste à votre disposition.

Sylvia TUCCI Maire de Les Ayvelles

« La vie nous donne des épreuves, l'expérience nous donne des outils et la sagesse nous apprend à nous en servir » auteur anonyme

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

TUCCI Sylvia

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

BEAUDEUX Isabelle

BOUCHEX-BELLOMIE Carole

MARTIN Martine

MORTIER Michel

AVEC LA PARTICIPATION DE

DELOECKER Frédérique pour la relecture

SIMON Muriel



Infos communales

Les comptes rendus du conseil municipal sont disponibles : sur les panneaux d'affichage communaux sur le site internet de la commune : lesayvelles.fr



Le budget communal 2023

a été voté à l'unanimité des membres présents lors de la séance du conseil municipal du 30 mars 2023.

RAPPELS ET NOUVEAUTES EN MATIERE FISCALE ET BUDGETAIRE:

Au niveau national, les bases d'imposition sont revalorisées de 7.1 %, par le parlement, correspondant à l'inflation 2022 (contre 3.4 % en 2022, 0.2 % en 2021 et 1.2 % en 2020).

Taxe foncière : Après la taxe spéciale d'équipement instaurée en 2021, la taxe GEMAPI va apparaître sur les avis d'imposition de 2023. GEMAPI = Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Taxe d'habitation : A partir de 2023 :

- La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée.
- Un taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale sera voté tous les ans.

TAUX D'IMPOSITION 2023:

Le conseil municipal a décidé d'augmenter uniformément le taux des taxes communales de 1 % (foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

CONSEQUENCES:

Le taux communal de foncier bâti passe à 40.70 % au lieu de 40.30 %.

La revalorisation des bases et l'augmentation du taux sont partiellement compensées par le lissage à la baisse du taux de l'intercom et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ainsi l'augmentation du montant de cette taxe sera inférieure à l'inflation sous réserve de l'évolution du taux de la taxe spéciale et du montant définitif de la nouvelle taxe GEMAPI.

Le taux communal de foncier non bâti passe à 23.52 % au lieu de 23.29 %.

Le taux communal de taxe d'habitation sur les résidences secondaires passe à 9.31 % au lieu de 9.22 %.

Au cours des dernières années les taxes ont évolué faiblement. Avec l'inflation et la revalorisation des bases elles augmenteront plus cette année.

Le budget 2023 est fortement impacté par l'augmentation de toutes les charges et notamment de l'énergie, des travaux et des fournitures. La situation financière de la commune reste satisfaisante malgré les difficultés et il sera important de limiter les dépenses d'investissement non ouvertes aux subventions. La capacité d'autofinancement est constante et le taux d'endettement est satisfaisant. A noter que le CCAS continue de fonctionner, seul le budget a été intégré au budget communal.

* * * * * *

RAPPEL: Tous les propriétaires d'immeubles bâtis sont tenus, pour chacun de leurs locaux d'indiquer à quel titre ils sont occupés en précisant l'identité des occupants si vous ne les occupez pas vous-même.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr. (n° téléphone si besoin 0 809 401 401).



Infos communales



DECES de Mme Colette LEDENT Première femme ayant occupé un poste d'adjoint au Maire de Les Ayvelles

Madame LEDENT est née le 24 octobre 1929 à SEDAN. Elle est arrivée à Les Ayvelles en 1949 et habitait alors rue de Chalandry. Elle habitait 1 rue de Sedan, dans une maison achetée en 1970, un an avant le décès de son mari.

Dans un article de juin 2016 nous avions abordé sa participation au conseil municipal : « Elue pour la première fois en 1959 conseillère municipale et la seule femme! En 1965 j'ai été élue adjointe au

Maire et renouvelée en 1971. En 1977 j'ai souhaité redevenir conseillère municipale. J'ai donc participé au conseil durant quatre mandats, deux comme conseillère et deux comme adjointe. »

Mme LEDENT a également siégé au CCAS comme représentante des handicapés.

Elle a eu cinq enfants Francis, Martine, Roseline, Frédéric et Alain décédé en 2019 neuf petits enfants, quinze arrières petits enfants et quatre arrières arrières petits enfants.

Elle aimait être entourée de ses enfants et petits enfants. Elle aimait aussi la lecture, les mots croisés, le tricot et se consacrer aux autres...

Elle est décédée le 18 avril à l'âge de 93 ans, en son domicile, entourée de sa famille.

Ses obsèques ont eu lieu le 21 avril au cimetière du village où elle est inhumée.

Madame LEDENT est restée très active tant que sa santé le lui permettait, chez elle et auprès de ses enfants.

Nous n'oublierons pas ce qu'elle a réalisé pour la commune, toujours avec le sourire et la bienveillance. Le conseil municipal adresse à sa famille ses amicales pensées.



INAUGURATION DU POLE DE SANTE

Jennifer et Romain BROYER ont inauguré le « Pôle de santé des Ayvelles » situé au 47 Bis rue de Sedan, le vendredi 28 avril en présence de Mme TUCCI, Maire, et des membres du conseil municipal. Deux professionnels de santé ont débuté leurs activités depuis le 2 mai.

Présentation de ces deux professionnels :

Typhaine LE CAVORZIN, Ostéopathe

« Dotée d'une expérience professionnelle de 20 ans dans l'Aisne, je souhaite proposer mon savoir faire aux ardennais, territoire de cœur, à raison de deux jours par semaine, sur rendez-vous » Tél : 07.86.13.78.04

Léa GUTKNECHT, Diététicienne

« Nutritionniste diplômée d'Etat, prise de rendez-vous au 06.32.92.73.28

Formée à l'alimentation pleine conscience,

l'endométriose et le syndrome des ovaires polykystiques (SOPK), pré et ménopause et l'intestin irritable ».

Début juin, deux autres professionnels de santé habitant le village vont rejoindre cette équipe :

Maxime DEMART, Infirmier Margot DEOM, Podologue-pédicure.

> Nous souhaitons la bienvenue à toute l'équipe ainsi qu'une bonne installation





Ecole

La fin de l'année scolaire approche.... Point sur les activités et sorties pédagogiques du regroupement scolaire



PROJET ARTISTIQUE MUSIQUE ET DANSE « LES EMOTIONS »

Les élèves des classes de Mmes Maslach et Dehoche ont participé à des ateliers artistiques avec deux intervenantes du conservatoire départemental : une professeure de violoncelle et une danseuse et art thérapeute sur le thème des « émotions » et ont présenté un spectacle le 23 janvier à l'auditorium du conservatoire devant leurs parents et des membres du conseil municipal.

CONCOURS D'ECRITURE

Ecriture d'un conte sur le centre historique de Moncornu pour les élèves des classes de Mme Schneider et de M Branchut.

CREATION D'UN LIVRE DE RECETTE par tous les élèves « Les petits chefs de l'école de Les Ayvelles / Chalandry-Elaire flattent vos papilles » En vente à 10 € sur commande.



MARCHE DE PRINTEMPS du 21 mars

Après des chants devant un public conquis, vente des compositions florales réalisées par les enfants.

Une petite buvette et une vente de viennoiseries ont été proposées par les enseignants.



ECRITURE DE POEMES

Les élèves de Mmes Mahaut et Destrée ont écrit des poèmes avec l'aide d'une poétesse.

Un totem de poèmes sera installé dans la cour de chaque site scolaire.

ECOLE DE MUSIQUE BAM

Fabrication d'instruments de musique qui seront présentés lors de la kermesse.

SORTIES

12 mai : Parc Argonne (CE1 Mme Mahaut) (cette sortie a eu lieu avec une autre école afin de réduire le coût du transport)

16 mai : Ferme pédagogique de Liart (classes de Mmes Felot et Dehoche)

L'Arche de Noé : ferme pédagogique d'Eteignière (classes de Mmes Destrée et Maslach)

Le château de Moncornet et le village de Moncornu (classes de Chalandry)



KERMESSE MARDI 13 JUIN : « Le monde fantastique »

Comme l'an dernier, mise à disposition de barbecues pour les parents qui souhaitent prolonger la kermesse et prendre leurs repas sur place.



Le retour des festivités





Du 16 au 18 juin Organisée par l'association « FACILE ANIM' » Thème : LE CIRQUE

Nouveautés 2023

« La poupée » déambulera dans le village le vendredi 16 juin dès 17h30 accompagnée des membres de FACILE ANIM'. Petits et grands sont invités à les rejoindre tout au long du parcours qui se terminera sur le site de la fête aux environs de 19h00 pour l'ouverture « officielle » des festivités : ouverture de la buvette jusqu'à 23 h et mise à disposition de barbecues.

Présence d'un stand de tir à la carabine.

Concours de vélos fleuris.

Le programme complet a été distribué récemment dans vos boîtes aux lettres.



Dimanche 16 Juillet Organisée par le club de foot « l'US LES AYVELLES »



Le bulletin d'inscription est joint à ce bulletin et également disponible sur le *site lesayvelles.fr* Les dossiers d'inscription déposés en Mairie devront être complets pour être pris en considération et comporter la photocopie de la carte d'identité.



RAPPEL IMPORTANT

La boîte à livres du parc de jeux est une initiative des élus du conseil municipal enfants accompagnés dans ce projet à l'époque par 2 conseillers municipaux. Elle est alimentée au bon vouloir des habitants du village.

Rappel du principe d'une boîte à livres : JE PRENDS UN LIVRE..... JE REMETS UN LIVRE.....

Est-il utile de rappeler pourquoi il est important de lire ? Très probablement lorsque l'on voit les détériorations qu'elle subit régulièrement ! (livres déchirés, éparpillés au sol, vitres brisées....)

La lecture est un plaisir.

Elle favorise l'apprentissage, elle permet le développement mental et l'expression orale.

Les auteurs des détériorations devraient s'en inspirer et penser aux enfants qui souhaitaient que les habitants du village puissent accéder à la lecture grâce aux livres déposés.

ASSOCIATION DE PÊCHE DES BALLASTIERES DEPARTEMENTALES

CALENDRIER DE LEURS MANIFESTATIONS:

Dimanche 25 juin : concours carnassiers en float-tubes,

<u>Dimanche 18 juin, 2, 16, 30 juillet, 13 août, 8 octobre</u>: concours individuels à la grande canne,

Samedi 2 et dimanche 3 septembre : coupe de France corpos

<u>Du vendredi 22 au dimanche 24 septembre</u>: enduro carpes, concours carnassiers, challenge des Ayvelles... <u>Vendredi 29, samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre</u>: championnat de France mixte avec l'élite de la pêche en France et plusieurs champions de France et du monde.







Vivre ensemble

Les beaux jours reviennent et avec eux l'envie de réinvestir les jardins ou de se lancer dans les travaux de bricolage. Soyons respectueux des règles qui n'ont pas changé depuis l'année dernière.

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant.

LE BRUIT est autorisé du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

LA PROPRETE est l'affaire de tous. Chacun, à son niveau, peut faire un geste citoyen en ramassant les papiers, enlevant quelques mauvaises herbes ou en nettoyant son pas de porte.

Propriétaires d'animaux ne les laissez pas divaguer dans la commune et pensez à éliminer leurs déjections.

LES FEUX sont interdits sur la commune.

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



L'accès à la déchetterie se fait désormais avec un badge accordé gratuitement à tout habitant de la communauté d'agglo. Vous pouvez faire la demande de badge en ligne ou un formulaire est disponible directement à la déchetterie.

Horaires de la déchetterie de Flize :

JETONS MOINS et trions mieux

> DÉCOUVREZ UVELLE APPLI DÉCHETS

du mardi au samedi de 9 h15 à 12 h et de 14 h à 18 h.

" Jetons moins et trions mieux"

Retrouvez tous les conseils dans cette nouvelle application téléchargeable depuis votre smartphone "mes déchets Ardenne Métropole".



PLACES DE STATIONNEMENT

Pour le « bien vivre ensemble » rappelons que :

Tout ce qui se trouve en dehors d'une propriété privée relève du domaine public et donc accessible à tous. Ce qui est sur le domaine public devant chez soi ne nous appartient pas et ne nous est pas attribué.

Il est tout à fait possible de se garer devant le domicile d'un voisin dès lors que ce n'est pas devant son portail. Votre voisin peut parfaitement se garer devant vos fenêtres ou devant votre porte d'entrée, dès lors que son stationnement n'est pas considéré comme gênant, très gênant, abusif ou dangereux par la loi. Par respect, le mieux est de s'entendre en cas de places limitées en nombre, de bien stationner dans les limites de l'emplacement et de ne pas penser que la place de parking située devant chez vous est à vous.



RETOUR DES ABRIBUS

Trois abribus viennent d'être installés Rue de Sedan : face à la friterie, devant la Mairie et à l'angle de la rue de Sedan et de la rue de Chalandry. Ardenne Métropole a fait installer ces abribus auto-financés par la publicité affichée.





Iris et Datura



L'IRIS

(Iris graminéa L., Iris pseudacorus, Iris latifolia)

Cette plante vivace possède tantôt des bulbes, tantôt des rhizomes selon les variétés. Elle peut être de couleur blanche, lavande, abricot, nuancée de mauve et rouge...et compte quelques 200 espèces. Celle que l'on trouve le plus souvent dans nos jardins est l'iris ger-

Il existe 3 principaux types d'iris selon la période de floraison et la taille de la plante : les iris de jardins (jusque 1m20), les iris intermé-

diaires (de 40 à 50 cm) et les iris nains (15 cm en moyenne).

La floraison se déroule de mars à juin.

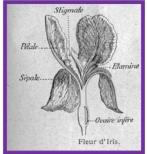
Propriétés et bienfaits de l'iris

Ce végétal est très recherché par les laboratoires de fabrication de remèdes naturels : soulager les maux de tête, les céphalées, les ulcères, combattre les bronchites. Il contribue également au bon fonctionnement des intestins grâce à sa propriété purgative. C'est aussi un excellent vermifuge et diurétique.

Précautions d'utilisation

Il est recommandé de ne jamais utiliser les rhizomes en automédication, cette partie contient en effet des substances pouvant provoquer des effets néfastes et dangereux pour la santé.







DATURA (Datura Stramonium) HERBE DU DIABLE TOXIQUE

Le Datura est une plante éminemment toxique, quelle que soient les parties en cause. Bien connue comme poison, elle

agit un peu comme la belladone mais se montre encore plus toxique.

C'est une plante annuelle vivace qui peut atteindre pratiquement 2 m de hauteur et qui pousse spontanément dans les zones abandonnées, les décombres, les friches. Sa tige est robuste et se divise en deux à chaque bifurcation. Ses feuilles sont grandes avec le bord denté, de couleur vert foncé, et dégagent une odeur désagréable lorsqu'on les froisse.

Ses jolies fleurs blanches avec leur forme d'entonnoir pouvant atteindre 20 cm de long sont dressées et s'épanouissent en solitaire à chaque bifurcation des tiges. Par la suite, elles développent des capsules portant de grosses épines et 4 valves renfermant des graines noires plates.

Les principes actifs et toxiques du Datura

Toutes les parties de la plante peuvent provoquer des troubles digestifs, cardiaques, respiratoires et visuels, accompagnés de délire et d'hallucinations intenses et durables qui sont fatales en général.

Les vertus médicinales du Datura

Le Datura a des vertus narcotiques et antispasmodiques, il réduit les sécrétions et relaxe les muscles lisses mais une mauvaise utilisation peut entrainer des dégâts irréversibles sur l'organisme.

Druides et sorciers utilisaient des philtres de Datura pour guérir les convulsions. Les prostituées et autres brigands ont souvent fait boire du vin dans lequel des graines de Datura avaient macéré, dans le but d'endormir leurs clients pour les dévaliser! Plus tard, on a même, jusqu'à la fin des années 1980, vendu des cigarettes de Datura contenant des feuilles en poudre aux propriétés bronchodilatatrices, pour traiter l'asthme!

Au jardin, le Datura a la particularité d'attirer les larves de doryphores qui se nourrissent des feuilles et en meurent intoxiquées : cependant, mieux vaut trouver un autre piège contre les doryphores afin d'éviter qu'un enfant ne se fasse prendre aussi.

Des intoxications accidentelles se produisent aussi lorsque des abeilles ont butiné le Datura pour le miel, ou par l'inhalation des fumées de la plante détruite par le feu, ou encore quand le Datura est confondu avec des plantes sauvages utilisées en salade.







Petites bêtes pas sympas!!

Frelon asiatique: Vespa Velutina nigrithorax



Originaire d'Asie, il semble qu'il soit arrivé en France caché dans un chargement de poteries chinoises il y a une quinzaine d'années. Il est présent désormais dans la quasi-totalité des départements. Il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée. Les abeilles butineuses constituent 80 % du régime alimentaire d'un frelon asiatique en ville et 45 % dans les campagnes. Vespa Velutina présente donc une menace grave pour la filière apicole et nuit à la biodiversité, car l'abeille contribue à la reproduction de 80 % des espèces de plantes à fleurs.

Il est très facile à reconnaître : à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune. Sa tête est orange, ses pattes jaunes aux extrémités et il mesure entre 17 et 32 mm.

Il compte peu de prédateurs en Europe et a une capacité de reproduction très rapide. Un nid qu'on ne détruit pas donne quatre nids l'année suivante. Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que les autres hyménoptères (guêpes, frelons communs, bourdons). Son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé, mais au-delà de deux piqûres, le venin peut avoir des conséquences graves. Pour limiter sa prolifération, il faut détruire les nids qui menacent directement les ruches ou les populations.

La chenille processionnaire du pin : Thaumetopoea pityocampa

CYCLE DE VIE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE



Les chenilles tissent ces fameux cocons-nids en fils de soie. Si elles se déplacent d'un nid à l'autre ou lors-qu'elles quittent leur nid, elles le font par procession, comme aimantées les unes derrière les autres. Au printemps, elles quittent le nid et vont trouver refuge dans la terre où elles restent jusqu'à l'été, moment où elles se transforment en papillons, s'envolent, s'accouplent, et le cycle reprend.



Les dégâts causés par les chenilles processionnaires

Elles grignotent les aiguilles de pin, ce qui va petit à petit affaiblir l'arbre, et le rendre plus fragile à l'attaque d'autres nuisibles. Soyez vigilants à proximité de ces cocons blancs car **les poils des chenilles sont particu-lièrement urticants** du fait de leur teneur en thaumétopoéïne. Le risque est identique pour vos animaux domestiques. Des plaques rouges peuvent alors apparaître sur votre corps, des troubles respiratoires et de la vision peuvent aussi se manifester.

Quels traitements contre les chenilles processionnaires ?

Au niveau de la prévention, la mésange, la chauve-souris seraient de très bons prédateurs: alors favorisez leur présence. Le bouleau agirait comme une sorte de répulsif à l'égard de ces chenilles : plantez-en un à proximité des pins. Si les cocons sont installés, vous allez devoir les **détruire**, **les traiter ou les piéger**. S'il n'y en a que quelques uns facilement accessibles, détachez les nids avec précaution et brûlez-les.

S'il y en a trop, utilisez un traitement naturel que vous trouverez en jardinerie : le bacille de Thuringe ou Bactospéine à pulvériser sur l'arbre. Les larves qui ingèreront ces toxines mourront. Les pièges peuvent aussi fonctionner : vous suspendez dans les arbres des appâts à base de phéromones afin qu'ils attirent les mâles qui se retrouvent alors coincés.

Ne criez pas victoire trop vite car si vous avez anéanti tous les cocons de votre jardin, sachez que les papillons voyagent et qu'ils peuvent revenir l'année suivante, et que, d'autre part, les larves en terre peuvent en sortir l'été suivant ou attendre celui d'après...



Portrait de la doyenne des habitants

Madame Régine ROSSIT



Régine est née, entre les 2 guerres, le 6 août 1929 à Chalandry-Elaire dans la maison de ses parents.

A presque 94 ans, elle a traversé le XXe siècle d'un pas alerte avec le courage et l'optimisme des femmes de sa génération.

Elle est la seule fille et l'ainée d'une fratrie de 4 ; son plus jeune frère est décédé à l'âge de 11 mois ; ses 2 autres frères, James et Gilbert feront leur vie sur la commune des Ayvelles et créeront ensemble les Transports Broyer Frères. Ses parents (famille Broyer-Parmentier) arrivent aux Ayvelles alors qu'elle n'a que 2 mois, pour y installer une épicerie-

laiterie sur la place. Régine fait toute sa scolarité à l'école du village, mais alors qu'elle n'a que 13 ans, sa mère lui demande d'arrêter sa scolarité et de se mettre derrière le comptoir pour les aider.

Son plus grand regret est de ne pas avoir pu passer son certificat d'études, mais en 1942, la vie n'était pas simple au village. Elle fait les tournées de lait et épicerie sur les communes de Villers, Semeuse et Mohon. Les livraisons se font alors en carriole tirée par 2 chevaux de trait ardennais. Elle se rappelle que son père lui confiait aussi la mise en carafe du vin, mais il ne s'attendait pas à ce que les effluves alcoolisés émanant des gros tonneaux fassent tourner la tête de sa fille. Lors de la seconde guerre mondiale, elle se souvient qu'un officier allemand qui avait le grade de Chef de culture, passait au dessus des barbelés pour leur apporter des pommes de terre. Elle se souvient aussi que « sa mère et la Jeanne cachaient de la laine sous le charbon de bois pour ne pas que les allemands mettent mains basses dessus, d'ailleurs, tout comme les pots de graisse cachés dans le jardin sous les choux de Bruxelles, « avec un peu de chance, lors d'un contrôle, les militaires n'iraient pas jusqu'à fouiller la terre! » . Elle se remémore les péripéties de son père durant l'occupation, qui partait le matin, avec la carriole vide vers la ville et revenait le soir, avec la carriole pleine dans le seul but d'alimenter le village. « Son père risquait gros », dit-elle, « s'il se faisait prendre ou s'il était dénoncé. »

A l'aube de ses 18 ans, lors d'un bal à la salle des fêtes des Ayvelles, Régine rencontre Tony ROSSIT, « on peut dire que ce fut le coup de foudre »...un an plus tard, le 26 juillet 1948, ils se marient à l'église des Ayvelles. Tous deux vont travailler avec les parents de Régine qui ouvrent une épicerie au 49 rue de Sedan (où siègent désormais les Transports Broyer Frères). Ils logent alors au dessus du magasin où viendront au monde, pour leur plus grand bonheur leurs fils, Jany et Eddy.

Le 1^{er} Avril 1959, Régine et Tony reprennent l'Auberge du Cheval Blanc, ils la transforment alors en Hôtel Restaurant, lieu où le village aime se retrouver pour y célébrer les mariages, les baptêmes, les communions. C'est un lieu convivial où ils organisent également des repas dansants, des concours de belote, et d'interminables parties de Jeux de Quilles. En 1965, une surprise de taille les attend, Régine met au monde le petit dernier Yvon qui sera élevé dans les casseroles du restaurant. Dans la partie hôtel, elle héberge une partie des ouvriers qui construisent l'autoroute qui relie Charleville à Sedan et ceux qui participent à la réalisation du magasin Cora.

En 1978, Régine et Tony vendent le fond de commerce et vont habiter au 59 rue de Sedan dans la maison pré fabriquée que Tony a monté avec l'aide de son frère Hugo.

En 1979, Régine prend un poste d'employé en épicerie au sein de l'enseigne de Cora durant 7 mois.

En 1984, elle devient grand-mère pour la première fois, ses enfants lui donneront 8 petits enfants (2 filles et 6 garçons). Puis vient l'âge de la retraite bien méritée.... en 2003, Tony, son mari, décède laissant derrière lui un grand vide.

Régine est restée fidèle à son village toute sa vie, ou presque, juste le temps que leur maison soit habitable.

Aujourd'hui, elle devient la doyenne des habitants du village et elle en est fière.



Clin d'œil à Timoté



5 questions à Timoté, jeune inventeur ayvellois

Un lycéen ayvellois a participé activement à une invention pratique et écologique.

Nous l'avons rencontré afin de mieux le connaitre et de présenter cette « création ».



LTUA: Peux-tu te présenter et nous parler de ceux avec qui tu as imaginé ce projet?

Je m'appelle Timoté DI PIRRO, j'ai 16 ans et j'habite rue de Chalandry. Pour notre invention, j'ai travaillé avec deux sœurs jumelles, Eugénie et Hermine CHARLIER-LONG.

Nous nous sommes lancés dans cette aventure grâce à M THOMAS notre

professeur de physique en seconde qui nous a inscrits au concours « science factor ».



LTUA: Quelles études poursuis-tu?

Nous sommes tous les trois en classe de première au lycée Saint Paul à Charleville-Mézières. Mes deux camarades sont en filière scientifique et moi en informatique.

LTUA: Et maintenant parle nous de cette invention:

Il s'agit d'un appareil que nous avons appelé « éco l'eau ». Il sert à économiser l'eau froide de la douche en la recueillant avant qu'elle ne soit à bonne température. Ce dispositif serait fixé à la paroi.

Voici la chronologie des événements les plus marquants de cette opération :

- * Septembre 2021 : création du projet pour participer au concours Science Factor,
- * Décembre 2021 : création d'une vidéo afin de participer au concours Science Factor,
- * Février 2022 : rendez-vous chez EiSINe (école d'ingénieur) pour améliorer le projet et réaliser un prototype miniature,
- * Juin 2022 : lauréat du concours national Science Factor, catégorie lycée,
- * Octobre 2022 : voyage à Paris pour le BIG (Bpifrance Inno Génération), rassemblement d'inventeurs et d'investisseurs,
- * Avril 2023 : participation au concours ID'ALL pour obtenir une incubation du projet avec Rimbaud'Tech (incubateur d'excellence basé à Charleville pour accompagner les porteurs de projets). Parallèlement nous avons une réunion chez Rimbaud'Tech toutes les deux semaines pour examiner les évolutions possibles du projet.

LTUA: Quelles évolutions prévoyez-vous?

Nous cherchons à créer une nouvelle version qui permettrait, quand on retire le matériel de la paroi, de reverser l'eau plus simplement avec une forme d'arrosoir.

LTUA: Comment envisagez- vous une commercialisation?

Ce sera plus complexe mais nous sommes soutenus par Rimbaud'Tech qui nous trouve des contacts.

Pour l'instant, faute de budget, Timoté n'envisage pas d'autres inventions à court terme, mais si le projet actuel se concrétise...alors pourquoi pas ?

Un seul mot pour conclure : BRAVO!



Histoire du village

PROVERBES et DICTONS relevés dans les archives

Le proverbe parle de l'homme, exprime un conseil populaire ou une vérité de bon sens. Le dicton parle de la nature et des gestes usuels avec ironie et parfois un jugement moral.

Fêtes et saints :

A la saint Antoine, les jours croissent du repas d'un moine.

Saint Vincent clair et beau, plus de vin que d'eau.

On ne va en pèlerinage que là où il y a des saints. En patois « on ne sara aller à perlinage que d'ousque les saints poussont ».

A la saint Laurent, la faucille au froment.

S'il pleut le jour de la saint Médard, il pleut pendant quarante jours quelque part.

A la saint Thomas, bue tes draps, dans trois jours Noël t'aura.

Amour:

Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire

Cœur amoureux soupire pour deux

Cœur content soupire souvent.

Quand le nez vous démange, c'est un vieux qui veut vous embrasser et un jeune qui en meurt d'envie.

Prévisions et prophéties :

Promesse de gentilhomme, beau temps d'hiver et santé de vieillard, ne t'y fie guère.

Qui mange son pain tendre et brûle son bois vert est bientôt dans le désert.

Bière nouvelle et pain chaud mènent la maison à vau-l'eau.

Il ne faut pas qu'avril voie pousser, ni mai planter les haricots.

Il faut que les haricots plantés entendent chanter le coq.

Les corbeaux ne font pas d'agaces.

Té chasse, té race. (bon chien chasse de race)

Autres:

D'une personne qui se lève tard on dit : « elle ne pietra'm' sur les crapauds. (elle ne marchera pas sur les crapauds)

Quand une paysanne se salissait dans les travaux de la ferme et qu'on lui faisait remarquer que sa tenue éloignera d'elle son mari, elle répondait sans vergogne : « qu'aime bien propre, aime bien salope »



Téléphone: 03.24.37.88.37 **Site internet**: les ayvelles.fr

Mail: communedesayvelles@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 Maire ou Adjoints : permanence le vendredi après-midi ou sur RDV



Retour sur images



CENTRE DE LOISIRS

C'est autour du thème « Le carnaval et le cirque » que s'est ouvert le centre de loisirs des vacances du 13 au 17 février. Les enfants ont pu s'initier aux arts du cirque (jonglage, manipulation d'objets...) qui sont des activités d'expression et de création associant adresse et maîtrise de l'équilibre. Les animateurs du centre ont également proposé aux enfants la création de masques et de nombreux jeux d'extérieur.

Le centre de loisirs d'avril a ouvert ses portes du 17 au 21 avril. Léna et Catherine avait choisi le thème du printemps afin que les enfants puissent jouer, créer, réaliser des activités et apprendre autour de ce thème. Une intervenante en arts plastiques a proposé un atelier original très apprécié des enfants

et des parents : l'élaboration d'un burger nature. De nombreuses activités ont été réalisées avec le groupe des petits et des grands afin de faciliter l'entraide. Les enfants ont pu exprimer toute leur créativité et leur dextérité.



Pour clore cette belle semaine, une séance de cinéma a eu lieu au centre le vendredi avec pop-corn et tickets d'entrée confectionnés le matin par les enfants.

Rendez-vous en juillet pour de nouvelles aventures! Catherine travaille déjà sur les prochaines activités qui seront proposées aux enfants!



LES ARTS CREATIFS DE Pâques

Les enfants du village se sont retrouvés le samedi 1^{er} avril dans la petite salle des fêtes pour participer à l'après-midi récréatif de Pâques organisé par FACILE ANIM'. Carol BOUCHEX et Myriam PREVOTEAUX ont de nouveau

proposé aux enfants de nombreuses créations à réaliser. Encadrés par les membres de l'association, les enfants ont pu fabriquer les créations de leur choix. L'après-midi s'est terminé par un goûter offert par

Facile Anim' avant que les enfants ne repartent ravis avec toutes leurs œuvres.



LA CHASSE AUX ŒUFS

La chasse aux œufs proposée par FACILE ANIM' rencontre toujours le même succès. Une quarantaine d'enfants s'est retrouvée le lundi 10 avril dans le parc de jeux pour participer à la chasse et retrouver les œufs cachés. A l'issue de leur récolte, chaque enfant s'est vu remettre un sachet de chocolats et friandises. Un jeu d'adresse a également permis aux enfants de gagner des œufs en chocolat. Enfants et parents se sont

ensuite retrouvés dans la salle des fêtes pour un apéritif offert par l'association FACILE ANIM'.



Merci à toute l'équipe!







Retour sur images

I no construction of the c

UNE ROSE, UN ESPOIR

Le 29 avril, les sympathiques motards ont fait leur tournée dans notre village pour vendre des roses au profit de la ligue contre le cancer. Ce sont plus de 800 motards sur les routes ardennaises et 27300 roses vendues. L'an dernier, ce sont 62 000 euros récoltés pour la ligue ardennaise.



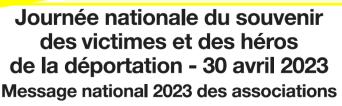


JOURNEE DU SOUVENIR



Le dernier dimanche d'avril, le 30 cette année, est chaque année dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur et les leçons qui s'en dégagent pour que de tels faits ne se produisent plus. Une gerbe a été déposée au monument aux morts des Ayvelles et la cérémonie s'est pour-

suivie au Fort des Ayvelles avec la participation de la commune de Villers-Semeuse.



En ce dernier dimanche d'avril, la nation rend hommage aux victimes et aux héros de la déportation que la barbarie nazie, avec la complicité du régime de Vichy, a jetés par dizaines de milliers dans l'enfer des camps de concentration et d'extermination en raison de leur résistance à l'occupant, de l'arbitraire des rafles de répression, de leur appartenance ethnique, de leur confession ou de leur choix politique. Cet hommage puise sa force dans l'évocation des valeurs portées par les derniers rescapés des camps et par leurs camarades disparus: le respect des droits humains,

L'actualité nous le rappelle cruellement: les forces destructrices des dictatures s'attaquent à la souveraineté et à la liberté des peuples dans le monde. Sur notre continent, le martyre actuel du peuple ukrainien, dont le patriotisme et la résistance héroïque à l'agresseur forcent le respect, doit nous inciter à faire preuve d'une vigilance accrue. Tous les efforts doivent tendre à l'instauration d'une paix juste et durable pour tous les peuples comme l'avaient espéré les déportés à leur libération.

Les hommes et les femmes qui, dans les camps de la mort, ont fait de la dignité et de la solidarité un combat quotidien pour survivre à un système organisé de négation de la personne humaine, nous montrent, par leur exemple, la voie à suivre, celle de la résistance et du combat permanent pour la liberté.



8 MAI



La cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée au monument aux morts avec un dépôt de gerbe. Un verre de l'amitié a suivi à la mairie.



PAGE DES ENFANTS

Mots mêlés







Jeu des 7 erreurs, les enfants au jardin







Divertissements et festivités

MOTS CROISES des chiffres et des nombres en lettres

	Α	В	U	D	Ε	F	G	Н
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Solution du numéro 66

Horizontalement: 1) nombre à deux chiffres associé à un Louis; 2) pour commencer à compter – pousser des cris de fureur; 3) forme d'avoir – enlever; 4) Transit Temporaire – fin d'infinitif; 5) note – très étroit (jeu de mots pour ce nombre); 6) marque de shampoing; 7) signe abréviatif pour calculer la circonférence d'un cercle – trompe, affabule; 8) adjectif numéral associé à l'ancienne loterie nationale;

Verticalement: A) chiffre: on se met parfois en...; B) contraire de pluralité, état de ce qui est un – comme le 7 horizontal; C) chiffre associé aux coups tirés par un révolver; D) chiffre associé à une règle de calcul; E) signifie au-delà – pronom personnel; F) reconnu garant de l'environnement pour un artisan – en latin, le même; G) riz renversé – partie de surface qui peut aussi être franche: H) fin d'infinitif – chiffre dans un jeu de carte de familles;

	Α	В	С	D	Ε	F	G	Н	Ι
1	F	Ι	S	С	Α	L	Ι	T	Е
2	Ι	Μ	P	0	T		F	Α	Т
3	S		Α	U		Т	Α	X	Α
4	С	0	R	V	Е	Е		Α	Р
5		U		E		S	Ι	T	Е
6	D	Ι	R	Е	C	T		Ι	S
7	Ι	R	Α		0		Ν	0	
8	Μ		S	0	IJ		D	Ν	S
9	E	V	Е		P	R	Ι	S	Е



Pédicure Tél: 03 24 59 02 20

Dates à retenir :

29 août 28 novembre



FESTIVITÉS ET ANIMATIONS

Fête du village
Centre de loisirs
Éte nationale
Brocante
Concours de pétanque
Course Sedan Charleville

derrière la mairie école place du monument derrière la mairie terrain de sport les 16, 17 et 18 juin du 10 juillet au 28 juillet 14 juillet 16 juillet 26 août 1er octobre